



INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/221.34.70 ou 04/223.67.17 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : <http://www.ifcjonfosse.be>

A L'ATTENTION DU (DE LA) MAITRE DE STAGE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE

Chère Collègue, Cher Collègue,

Nous vous remercions d'accueillir dans votre classe un(e) étudiant(e) débutant(e) de la section CAP de l'Institut de Formation Continué.

Nous vous sommes particulièrement reconnaissants de bien vouloir consacrer du temps au soutien du (de la) stagiaire suivant les directives du dossier pédagogique 981024U32D1. Celles-ci requièrent **l'observation** du groupe-classe et de l'équipe éducative ainsi que la mise en œuvre **en co-intervention avec vous d'activités d'enseignement** en lui permettant de/d' :

- dégager les éléments essentiels caractérisant le fonctionnement de l'établissement scolaire aux niveaux organisationnel, réglementaire et communicationnel ;
- relever, dans le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur et/ou dans le projet d'établissement, les finalités et moyens développés ;
- identifier, auprès des apprenants rencontrés, des caractéristiques afférentes à leur âge, leur parcours scolaire, la filière de formation choisie et aux relations interpersonnelles au sein du groupe-classe ;
- identifier des éléments influençant la dynamique du groupe-classe ou le climat de la classe ;
- repérer des principes méthodologiques qui facilitent l'apprentissage et visent à développer les acquis d'apprentissage ;
- identifier et relever les éléments significatifs du travail préparatoire de l'enseignant (préparation de séquences de leçons, répartition de la matière, évaluation, exercices, supports de cours,...) ;
- préparer et mettre œuvre au moins une activité d'enseignement et d'apprentissage s'intégrant dans le programme prévu en co-intervention avec vous. (Permettez-nous d'insister ici sur le fait qu'il ne s'agit donc plus comme dans les anciennes leçons d'essai de laisser préparer dans son entièreté les 12 périodes de leçons par le (la) stagiaire, ni de lui faire mettre en œuvre ces leçons préparées dans leur entièreté mais de lui permettre de prendre en charge des parties de leçons avec votre aide. Bien entendu, il vous est loisible vers la fin des prestations actives et si vous estimez qu'il (elle) est prêt(e) pour cela, de proposer au (à la) stagiaire de prendre en charge la préparation et la mise en œuvre autonome d'une ou de deux heures de cours. Mais sachez que ceci n'est pas une obligation dans le cadre du stage d'immersion et se réalisera plus tard dans le parcours du/de la stagiaire menant à l'obtention du Certificat d'Aptitudes Pédagogiques et tout particulièrement dans le cadre du stage d'activités professionnelles de formation) ;
- contribuer à la correction d'une évaluation.

Nous vous présentons nos salutations respectueuses et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe pédagogique,